



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

17 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 17 décembre 2025, à 18 h, la salle Marcel-Gaudet située au 101, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, MAIRE
M^{ME} MARIE-JOSÉE JOLY, DISTRICT N° 1
M. ÉRICK RICHARD, DISTRICT N° 2
M^{ME} AMÉLIE KALFAIAN, DISTRICT N° 3
M. FRANÇOIS TREMBLAY, DISTRICT N° 4
M^{ME} FRANCINE CRAIG, DISTRICT N° 5
M. FABIEN TORRES, DISTRICT N° 6

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

PUBLIC : ENVIRON 6 PERSONNES

Hors séance, avant la séance extraordinaire monsieur le maire et les élus présentent : les détails des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisations 2026-2028.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur, Charles-André Pagé, maire, agit à titre de président d'assemblée et madame Anick Beauvais, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 19 h 04.

2025-12-577

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CRAIG
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté, comme présenté.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU BUDGET 2026**
- 4. PUBLICATION DU BUDGET**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

2025-12-578 3. ADOPTION DU BUDGET 2026

Le maire présente le « **BUDGET 2026** »

ATTENDU QUE d'après le budget présenté précédemment, la Municipalité aura à pourvoir, au cours de l'année 2026, à des dépenses totalisant **8 880 897 \$** tel qu'indiqué au document administratif budget 2026, version finale, et à la présentation PowerPoint faite aux citoyens lors de cette même soirée de séance;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable totalise **1 033 677 700 \$**;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER FABIEN TORRES
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2026, prévoyant des revenus et des dépenses de **10 022 752 \$**, **SOIT ADOPTÉ**, tel qu'indiqué au document administratif budget 2026, version finale, et à la présentation PowerPoint faite aux citoyens lors de cette même soirée de séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-579 4. PUBLICATION DU BUDGET

ATTENDU QUE l'article 957 du *Code municipal du Québec* stipule que la Municipalité doit distribuer, à chaque porte, le budget 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARIE-JOSÉE JOLY
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2026 **SOIT JOINT** à l'envoi du prochain compte de taxes afin que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-580 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU la présentation faite par monsieur le maire concernant le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE AMÉLIE KALFAIAN
ET RÉSOLU :

D'**ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 qui est susceptible d'être révisé à chaque fin d'année :



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
Programme triennal d'immobilisation
Année 2026 - 2028

Description	Coûts 2026	Coûts 2027	Coûts 2028
Infrastructures sportives - Recouvrement tuiles multi surfaces patinoire et deux paniers de basketball	100 000 \$		
Noyau villageois - Aménagement sentiers + mobilier urbain + pergola	72 000 \$		
Parc du Domaine-des-Quatre-Héту - Acquisition et installation de modules de jeux et recouvrement aires de jeux en paillis	100 000 \$		
Parc du Domaine-des-Quatre-Héту et Noel Pagé - Installation toilettes écologiques	16 000 \$		
Parc Falaise cachée - Phase II - Hébergement	306 000 \$		
Hôtel de ville - Aménagement stationnement	120 000 \$		
Voirie - Réfection rue de l'Ile, Pont rouge et des Français - Ingénierie	15 000 \$		
Voirie - Traverse piétonne (Fleury et Métro)	250 000 \$		
Aqueduc Adam - Ingénierie, plan et devis, autorisations	400 000 \$		
Réaménagement Hôtel de ville	1 300 000 \$		
Barrage Lac Dontigny	700 000 \$		
Barrage Lac Bastien	50 000 \$	600 000 \$	
Remplacement de ponceaux- Lac Stevens	125 000 \$		
Aqueduc Rentier sud	450 000 \$		
Mise en œuvre PPESP	15 000 \$		
Plan intervention eau, égout et routes	50 000 \$		
Réaffectation du site de l'ancien Harnois	1 000 000 \$		
Travaux de réhabilitation de rues Luc et Gaudet	750 000 \$		
Travaux presbytère	200 000 \$		
Matériel informatique	6 958 \$		
Parc du Domaine-des-Quatre-Héту		50 000 \$	50 000 \$
Remplacement de ponceaux sur diverses rues		2 000 000 \$	
TOTAL :	6 025 958 \$	2 650 000 \$	50 000 \$
TOTAL 2026 - 2028	8 750 858 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)

Le maire et les membres du Conseil répondent aux questions des citoyennes et citoyens.

2025-12-581

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CRAIG
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 15.

(SIGNÉ)

CHARLES-ANDRÉ PAGÉ
MAIRE

(SIGNÉ)

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE